Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

1er juillet 2025

Date d'Affichage

15 juillet 2025

Nombre de conseillers :

L'an deux mille vingt-cing, le huit juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

En exercice: 15

Présents: 12

Votants: 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ (arrivée à 21h00), Annick PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Étaient absents excusés et représentés : M Jean-Marc VARIN qui donne pouvoir à M Benoît LAVARDE, Mme Anne-Marie RABEC qui donne pouvoir à Mme Maryline VAUTIER, M Yohann GARREAU qui donne pouvoir à M Stéphane LECHANOINE

Monsieur Raymond GIRARD remplit les fonctions de secrétaire.

OBJET : DÉLIBÉRATION 2025 - N°07/08 : STORES A LA MAISON DE SANTÉ

Madame le Maire laisse la parole à Philippe GAILLARDON, adjoint chargé des travaux sur les bâtiments publics.

Il est préconisé d'installer 5 stores bannes motorisés côté jardin de la maison de santé, afin de limiter la montée de la température dans les locaux.

Plusieurs devis ont été demandés. 3 entreprises ont fait parvenir une offre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 14 voix POUR et 1 ABSTENTION :

- Accepte l'installation de stores bannes motorisés côté jardin de la maison de santé située rue des jardins
- Accepte le devis de l'entreprise SOCODIME pour un montant de 12 084.41 € HT soit 14 501.29 € TTC.
- Autorise Madame le Maire à signer le devis avec la mention « sous réserve de l'avis favorable à la déclaration préalable » et tous documents afférents au dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

	Pour extrait conforme
Le secrétaire de séance	Le Maire
Raymond GIRARD	Maryvonne RAIMBEAULT
Riv	Sain baul